



# U.T.A.S. - U.G.T.G

Union Générale des Travailleurs de l'Action Sociale et Médico Sociale

Pointe-à-Pitre, le 25 Mars 2025

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **A propos de la situation au sein de l'APAEI Marie-Galante**

Le 24 Février 2025, le Tribunal Judiciaire s'est prononcé pour la liquidation de l'Association des Parents et Amis des Enfants Inadaptés (APAEI).

Au lendemain de cette liquidation, les responsables de l'Association ont décidé de maintenir, dans leur état initial toutes les activités déjà programmées au mépris d'une sobriété financière qui devrait, en principe, être adoptée.

L'UTAS-UGTG, s'offusque d'apprendre que l'APAEI va employer des fonds importants pour l'organisation de son traditionnel "HANDIVAL", une manifestation carnavalesque du Jeudi de mi-carême.

Ainsi, des milliers d'euros seront engagés pour l'affrètement d'un bateau chargé du transport d'un grand group a po, pour l'accueil de plusieurs centaines de convives et pour l'organisation générale de la manifestation sur le Territoire (*logistique, encadrement, sécurité, décor, etc...*). Tout le personnel sera mobilisé ce Jeudi de mi-carême sur cette opération.

Dans ce contexte social, exceptionnellement, des manifestations plus sobres auraient pu se tenir pour le plaisir des bénéficiaires, aux abords des établissements qui les accueillent.

L'UTAS-UGTG interpelle l'ARS sur son rôle d'organe de contrôle et de tarification. Nous affirmons que l'ARS a tout mis en œuvre pour obtenir la disparition de l'APAEI, sur l'échiquier social de MARIE-GALANTE. Nous exigeons qu'elle prenne toute ses responsabilités dans sa mission de suivi et de contrôle.

**Travayè é Pèp MARIGALANT pa ka mandé siwotaj, bonbans é ajitasyon,  
YO KA MANDÉ RÈSPÈ !!!**

#### **UTAS-UGTG exige :**

- ❖ Le respect de la Population, des Usagers et des Travailleurs de MARIGALANT,
- ❖ La réintégration de tous les Travailleurs de l'ex-APEI,
- ❖ L'implication de l'Etat, des Collectivités, de la Communauté des Communes du Pays MARIE-GALANTE et des acteurs civils pour l'élaboration d'un plan d'urgence social et économique pérenne, au profit des MARIGALANTÈ.

**ANSANM NOU KA GOUMÉ, ANSANM NOU KÉ GANNYÉ !**

**UTAS-UGTG**

**Contacts : Jean-Luc BORDELAIS 06.90.65.34.77**

**Jean-Marie CHOISI 06.90.49.60.86**

---

**Rue Paul Lacavé – Assainissement – 97110 POINTE-A-PITRE**

**Tél. : 05 90 83 10 07 – Fax : 05 90 89 08 70**

**URL : [http:// : www.ugtg.org](http://www.ugtg.org) e-mail : [webugtg@gmail.com](mailto:webugtg@gmail.com)**